

Image not found or type unknown



Cours en devise bloqué, peut t on l annulé

Par **johann71**, le **29/06/2010** à **18:18**

Bonjour,

Voilà je suis frontalier en suisse et je fait prélever une partie de mon salaire.

Le change étant 1.47 il y 2-3 mois je l'ai bloqué un an ainsi.

Mais là il se trouve à 1.33, est cela me fait perdre 279€.

Ma banque me dit que l'on ne peut pas casser le contrat pour en refaire un autre.

Est ce vrai?

En attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur , mes salutations distinguées.

Mr VERDIER